
Pensée en exil et décolonisation : le cas maghrébin

Khalifa Chater



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/5722>

DOI : [10.4000/cdlm.5722](https://doi.org/10.4000/cdlm.5722)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2011

Pagination : 107-114

ISBN : 2-914561-54-9

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Khalifa Chater, « Pensée en exil et décolonisation : le cas maghrébin », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 82 | 2011, mis en ligne le 15 décembre 2011, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/5722> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.5722>

Pensée en exil et décolonisation : Le cas maghrébin

Khalifa CHATER

« Notre exil, en lui-même est une activité ;
notre absence est, en réalité, une présence perpétuelle... »

Tahar Sfar, *Journal d'un exilé*¹, Zarzis, 1935.

Cette communication propose d'étudier la pensée en exil dans le contexte de l'engagement des Maghrébins, et particulièrement des Tunisiens, dans le processus de décolonisation, en distinguant les cas d'exil par obligation (proscrits, réfugiés, prisonniers éloignés) et par nécessité (étudiants, ouvriers). Ces individus entreprennent leur chemin exilique ; ils vivent l'expérience de franchir et d'habiter un espace autre. Ils doivent vivre autrement, dans le lieu d'accueil. À l'épreuve de l'exil, ils élaborent leur pensée, en relation avec leur vie exilique.

Dans le cas de l'exil des Tunisiens hors de leur patrie, étudiants, ouvriers et même réfugiés, nous constatons la constitution de « personnalités doubles et partagées », confortées par une affirmation nationaliste évidente, souvent enrichies d'une dimension universaliste. Illustrant ce traité sur l'exil, notre étude tentera de dégager l'émergence à l'étranger de nouvelles approches nationalitaires et identitaires. Bornons-nous à citer l'émergence de l'affirmation de l'union du Maghreb dans la communauté estudiantine nord-africaine à Paris, et les ébauches institutionnelles qui l'ont matérialisée au Caire. D'ailleurs, ces expériences de l'exil et les diverses potentialités qu'elles offrent exercent leur influence sur l'exilé en ce qui concerne sa façon de voir le monde, et contribue largement à façonner sa perception du monde et de lui-même.

Autre cas de figure : « l'exil dans le lieu », dans le pays lui-même. Nous utiliserons à l'appui de notre réflexion, le *Journal d'un exilé* de Tahar Sfar (1935). À l'écoute de « l'enseignement de la mer et du désert », dans son lieu de captivité, à Zarzis, il s'adonne à des réflexions politiques, morales et métaphysiques, que nous analyserons. Cela nous conduit, dans l'étude de l'ère coloniale, au colonisé qui se sent exilé dans son propre pays. Objet d'un statut d'indigénat formel ou de fait, en tout cas d'un statut d'infériorité, il subit, comme sujet de seconde zone, le pouvoir de l'*Establishment* colonial et des colons étrangers qui bénéficient de privilèges, consacrant les droits de l'occupant.

1. Tahar Sfar, *Journal d'un exilé*. Voir son édition tardive, Tunis, A. Bouslama, 1960, p. 95.

Tahar Sfar, un traité de l'exil ?

Rédigé en 1935 à Zarzis, pendant sa captivité, le *Journal d'un exilé* de Tahar Sfar, évoque ses souvenirs, ses réflexions et ses confidences, lors de sa solitude forcée. Exil créateur, propice à la méditation, solitude et plénitude. Tahar Sfar affirme que l'action, dont il est privé durant son exil, « obscurcit notre entendement et limite notre champ d'action »². Cette situation privilégiée, en quelque sorte, lui permet d'être « accompagné d'une armée de souvenirs [...] vivant tour à tour dans le passé avec les morts et les ruines, l'âme des ancêtres et l'esprit des héros, dans le présent par l'analyse de notre état social, de la psychologie de nos contemporains, dans l'avenir aussi, par les prévisions et les rêves, les brillantes anticipations et les prophéties les plus lointaines [...] »³. Fait d'évidence, il affirme que « jamais chez-lui, la méditation n'a été aussi créatrice »⁴. Mais Tahar Sfar se ressaisit et corrige sa réflexion. Il fait valoir que la solitude, fût-elle imposée, permet l'action :

La véritable action est plus silencieuse ; elle exige de la méditation, de la réflexion, un certain repliement intérieur, précède toujours les grandes activités et les plans d'action, qui pour être bien conçus et bien exécutés doivent être échafaudés sur des doctrines élaborées dans le silence des cabinets d'études⁵.

Évoquant les souvenirs de sa vie parisienne, alors qu'il poursuivait ses études supérieures, Tahar Sfar évoque son enrichissement – non son acculturation –, par les deux modes de pensée : « l'analyse et sa synthèse [...] deux modes, deux formations différentes, la culture orientale et la culture occidentale »⁶. Cet apport double conforte son nationalisme et lui permet de le théoriser et de le conceptualiser. Il rejette cette « association du loup et de l'agneau, de l'esclave et du maître »⁷. Il cite Anatole France, pour légitimer la lutte ou du moins la résistance : « L'on n'est point abeille si l'on n'a pas d'aiguillon »⁸. À l'écoute de la « symphonie de la mer », il fait valoir « la loi de l'harmonie », par laquelle « tout se résout en harmonie » :

L'enseignement de la mer... Regardez cette vague ; elle s'enfle, s'enfle et c'est au moment où elle apparaît la plus monstrueuse qu'elle se brise et s'étale sur la grève... Ainsi, c'est au moment où la puissance atteint son point culminant, que se prépare le déclin⁹.

Dans le cadre des cycles de formation et de chute des empires, Tahar Sfar est convaincu de la disparition des empires coloniaux. L'indépendance est inéluctable, à plus ou moins brève échéance. Mais il s'agit d'une étape, qui doit être dépassée :

2. *Ibid.*, p. 23.

3. *Id.*

4. *Id.*

5. *Ibid.*, p. 52.

6. *Ibid.*, p. 84.

7. *Ibid.*, p. 94.

8. *Ibid.*, p. 1.

9. *Ibid.*, p. 93.

L'indépendance de la Tunisie, c'est plus de liberté et plus de responsabilité aussi pour le Tunisien. C'est le pays se gouvernant lui-même, d'une manière autonome, assurant lui-même la sécurité et la vie de tous les habitants du territoire. L'indépendance, dans le sens actuel du mot, est une conception relative...

L'indépendance des États est un mythe, destiné d'ailleurs à disparaître, dans un avenir plus ou moins lointain, à mesure qu'augmentera l'interdépendance entre nations, rapprochant les mentalités et les économies, les corps et les esprits. Dans les colonies, l'indépendance, c'est la suppression de la sujétion, de la tutelle¹⁰...

L'idéal unitaire maghrébin, produit de la pensée en exil

En dépit de son appartenance à un espace géographique bien délimité, « l'île de l'Occident » n'a guère pu constituer, hormis quelques périodes exceptionnelles, une entité politique autonome. Fait indéniable, l'historien doit se rendre à l'évidence, il n'existe rien, au cours de l'Antiquité, du Moyen Âge et des Temps Modernes, qui ressemble à une « conscience maghrébine ». La lecture d'auteurs du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, atteste que le Maghreb était alors exclusivement perçu comme une entité géographique. Le Maghreb, en tant que concept d'intégration, naquit à l'étranger dans les centres d'immigration nord-africaine. En Égypte, depuis des temps lointains, il est vrai, les colonies nord-africaines étaient définies comme maghrébines. Mais il ne s'agissait en l'occurrence que d'une simple référence d'identité¹¹.

Lors de son exil à Genève, Mohamed Bach Hamba (1881-1920), l'un des membres du mouvement des Jeunes Tunisiens, élargit sa perception nationaliste à l'Algérie puis au Maghreb. Il fonda, en 1916, la commission tuniso-algérienne, avec quelques exilés algériens et publia : *Le peuple algéro-tunisien et la France* (Genève, 1917). Dès 1920, il publia la revue *Le Maghreb*, qui dénonçait le régime colonial et affirmait les revendications nationales des trois pays nord-africains. Initiative similaire, le Cheikh Salah Chérif (1863-1920) constitua, lors de son exil à Berlin, la Commission pour l'indépendance de la Tunisie et l'Algérie. Il publia *La vérité du Jihad* (la résistance), version allemande en 1915, et version française en 1916¹². Il publia, à Lausanne, en 1917, avec Ismail Sefaihi, *Les doléances des peuples opprimés. La Tunisie et l'Algérie*¹³.

D'autre part, la formation progressive, après la première guerre mondiale, de colonies nord-africaines dans les centres industriels suscita, il va de soi, l'émergence de communautés maghrébines qui se définissaient en s'opposant au milieu environnant. Dans cette vie d'exil, dans cette mise à l'épreuve quotidienne qui rapprochaient les éléments de la diaspora nord-africaine, les sentiments

10. *Ibid.*, p. 21.

11. Voir notre étude « Le Maghreb d'hier et d'aujourd'hui », *Études Internationales*, n° 74, 1/2000, p. 3-16.

12. Voir *La Tunisie, à travers l'histoire*, publication collective dirigée par Khalifa Chater, Tunis, CERES, 2005, p. 83-84.

13. Ismail Sefaihi et Salah Chérif, *Les doléances des peuples opprimés. La Tunisie et l'Algérie*, Lausanne, Librairie nouvelle, 1917, 24 p.

d'affection instinctive, puis de solidarité volontaire, firent valoir et pour ainsi dire inventèrent de fait le Maghreb, en tant que concept de ralliement et de solidarité. Leur intelligentsia naissante, c'est-à-dire la communauté des étudiants maghrébins, eut le mérite d'exprimer ce sentiment général, de le théoriser et de l'ériger en mythe fondateur, en concept d'intégration de l'ensemble de la population d'Afrique du Nord. Les congrès de l'Association des Étudiants d'Afrique du Nord (1931-1935) exprimèrent, définirent et popularisèrent ce concept mobilisateur. Tenant leurs assises dans les différentes villes d'Afrique du Nord, ils ont réussi à ramener le concept de l'exil de la métropole vers les centres nationaux qui l'intériorisèrent¹⁴. Tahar Sfar illustra, dans son œuvre sur l'exil, en 1935, l'adoption de ce mythe fondateur par les néo-destouriens :

Tunisie, Algérie-Maroc. Fraction d'un même tout, parties d'un même organisme, vaste territoire où les mêmes vagues historiques ont déferlé, qui a été piétiné au cours des âges par les mêmes races, pétri de la même culture, qui actuellement subit le même joug¹⁵...

Le choix du titre du journal *L'Action nord-africaine*, publié dès le 8 mai 1939, atteste que le combat nationaliste s'inscrit en principe dans une vision maghrébine.

Dans des circonstances tragiques, lors de leur exil à Berlin, dans les dernières années de la seconde guerre mondiale, au milieu d'un rassemblement de circonstance d'ouvriers algériens et de réfugiés tunisiens, des dirigeants du Néo-Destour annoncèrent le 21 juillet 1943, l'ouverture du Bureau du Maghreb Arabe. Dans son discours-manifeste, Rachid Driss fait valoir le processus d'intégration maghrébine et érige la maghribinité comme ultime objectif¹⁶.

La tentative avortée du Bureau du Maghreb Arabe de Berlin fut rééditée par les dirigeants des partis d'Afrique du Nord en Exil, au Caire (15-22 février 1947). Le Maghreb, en tant qu'idéal de libération commun, fut difficile à institutionnaliser, ne serait-ce qu'en exil, auprès de nationalistes en quête d'absolu. Ce qui atteste déjà l'énorme fossé, le décalage inavoué entre l'exaltation des sentiments de solidarité et même de communion et les logiques nationales cultivées par les appareils politiques.

Le duel Bourguiba / Ben Youssef, l'impact de la pensée en exil ?

Les mémoires de Rachid Driss¹⁷ décrivent son chemin exilique. Son autobiographie récapitulative¹⁸ se réfère à l'exil de ses compagnons Habib Thameur, Tayeb Slim, Hussein Triki et Youssef Rouissi, qui ont rejoint avec lui le Président du

14. Voir par exemple les actes des congrès de 1931 (Tunis) et de 1935 (Tlemcen).

15. Tahar Sfar, *Journal d'un exilé*, op. cit., p. 50-51.

16. Ce discours a été publié dans Rachid Driss, *La marche vers la République, mémoires*, en arabe, Beyrouth, Dar el-Gharb al-Islami, 2001, p. 122-127.

17. Rachid Driss, *De Bab Souika à Manhattan*, en arabe, Tunis, Dar Ben Abdallah, 1980 ; *id.*, *De Jakarta à Carthage*, en arabe, Tunis, Société tunisienne de diffusion, 1985 ; *id.*, *Reflet d'un combat*, Tunis, Publications de l'Institut du Mouvement National, 1996.

18. Rachid Driss, *La marche vers la République...*, op. cit.

Néo-Destour Habib Bourguiba, au Caire (9 juin 1946), après des pérégrinations en France et en Espagne :

La décision de quitter le pays, d'aller vers l'inconnu, n'était pas une décision aisée. C'est à contrecœur que je l'ai prise... En voyant s'éloigner les rivages tunisiens, je me demandais si je devais les revoir un jour. Une notion que j'ai acquise depuis lors est la notion de temps qui s'écoule doucement et rapidement transformant les êtres et les lieux... C'est la maturité qui s'édifiait le long du trajet¹⁹.

Ils y vécurent les premières années de la naissance laborieuse de la Ligue des États Arabes, les péripéties de la guerre de Palestine, l'usure du pouvoir de Farouk et la révolution de 1952. Poursuivant leur lutte en exil, avec des nationalistes algériens, ils participèrent à la création du Bureau du Maghreb Arabe du Caire, vécurent – ou plutôt accompagnèrent – l'émergence du tiers-mondisme afro-asiatique. Ils constituèrent pour ainsi dire, autour de Bourguiba, le relais du Néo-Destour dans l'aire arabe. Plutôt enraciné en Egypte, mais vivant dans des conditions modestes vu leur manque de moyens, ils exercèrent les prérogatives diplomatiques du mouvement national. Leur pensée en exil ne semblait pas se démarquer du discours fondateur de leur parti.

L'offre d'autonomie interne à la Tunisie (discours de Mendès-France à Carthage, le 31 décembre 1954) donna lieu à un grave désaccord entre Rachid Driss et Tayeb Slim, qui rallièrent Habib Bourguiba, Président du Néo-Destour qui prenait le pari de la négociation, et Youssef Rouissi et Hussein Triki, qui prirent le parti de Salah Ben Youssef, ce dernier estimant que l'autonomie proposée était un pas en arrière.

Dans quelle mesure la genèse de cette opposition entre Bourguiba et Ben Youssef fut-elle le produit de leurs pensées exiliques et de leurs contextes respectifs ? Habib Bourguiba a connu de nombreuses et successives épreuves d'exils de longue durée qui ont nécessairement exercé une influence sur lui. L'exil à Lyon, au cours de la seconde guerre mondiale, lui a sûrement permis de prendre acte de la répression nazie et d'identifier des Français libéraux, qui dénonçaient la colonisation et ses maîtres d'œuvre. Ce qui conforta sa stratégie, laquelle faisait valoir la nécessité de compter sur l'action politique auprès des acteurs politiques français. Son exil volontaire au Caire a, sans doute, nourri sa désillusion au sujet de la Ligue des États arabes et des *Establishments*. Ce qui lui permet d'orienter son action vers la recherche de la solidarité de l'opinion arabe et la quête d'un soutien international qui peut contribuer au traitement de la question sans en être le facteur déterminant.

Le Secrétaire Général de Salah Ben Youssef a été également déporté à Borj Leboeuf, dans le Sud (janvier 1935). Il rejoindra Tunis en juin 1936. Il sera arrêté, début avril 1938. Après la formation du ministère de négociation de Mohamed Chenik (17 août 1950), Salah Ben Youssef fut nommé ministre de la Justice. Mandaté pour présenter la plainte tunisienne devant l'ONU, en janvier 1952, il dut rejoindre Le Caire pour prendre en charge la mobilisation diplomatique auprès de l'ONU. Durant son exil, durant la lutte nationale, il vécut la période de grâce du

19. Rachid Driss, *Refllet d'un combat*, op. cit., p. 199.

régime nassérien, entra en contact avec ses collaborateurs pour organiser leur soutien au mouvement d'indépendance, et il connut et accompagna, avec ses compagnons de l'exil, le mouvement afro-asiatique qui soutint la cause tunisienne. Ses discours laissent penser qu'il fut marqué par cette conjoncture politique et ses principaux acteurs panarabes et « tiers-mondistes ». Conversion idéologique ou simple positionnement vis-à-vis de Habib Bourguiba, le partisan des négociations de 1950 devait radicaliser sa position et inscrire la lutte tunisienne dans une stratégie de combat maghrébin. Mais les pensées de Habib Bourguiba et de Salah Ben Youssef s'expliquaient peut être davantage par leurs différences : leur origine sociale et pourquoi pas leurs classes sociales, leur statut au sein du parti – Tahar Ben Youssef détenait l'appareil et Bourguiba était le *leader* populaire, au-dessus de l'appareil –, leurs données personnelles, enfin. La décision du gouvernement français d'exclure les dirigeants de l'extérieur des négociations de l'autonomie, ne pouvait qu'alimenter l'hostilité du dirigeant écarté.

Conclusion

Et si les exilés décidaient à leur tour de considérer comme positif leur exil ? Tout en sachant que je suis sur la pente dangereuse du paradoxe, je crois qu'un tel choix correspond à une prise de réalité parfaitement valable. C'est pourquoi je lance cet appel à une distanciation expresse, qui prendrait appui, entre autres, sur le sens de l'humour, cet humour qui, tout au long de l'histoire, a permis de véhiculer des idées et une praxis qui, à défaut, paraîtraient folie ou délire. (Julio Cartazar, écrivain argentin, in <http://les4cats.free.fr/exiljc.htm>)

Notre étude de cas a montré que ceux qui prennent le chemin de l'exil quittent leur pays pour mieux le servir et le retrouver. Ils n'ont certes pas coupé les ponts avec leurs compatriotes. Mais ils sont restés d'ici et d'ailleurs. Point de perte d'origine, point d'acculturation. Mais une quête de sens et un enrichissement. Ils ont dû prendre leur bâton de pèlerin, mus par un espoir de renouveau. Mais leurs pensées exiliques différentielles dépendent de la conjoncture de l'exil, de l'état du pays d'accueil et du temps – j'emploierais plutôt le terme de durée – de l'exil. Notre communication a identifié des cas, tels celui de Rachid Driss, dont le chemin exilique est celui d'un proscrit : perception d'une situation effective, d'une situation d'évidence, différente de l'approche théorique et conceptuelle d'un exil plus symbolique que réel comme celui de Tahar Sfar. Les pensées de Habib Bourguiba et de Salah Ben Youssef traduisent, dans une certaine mesure, la conjugaison d'une conjoncture idéologique et d'un positionnement politique, confortés par des rivalités personnelles et des conflits à la veille de la création du nouvel État.

Rappelant le livre de Rachid Driss, *À l'aube, la lanterne*²⁰, les exilés se muent, réagissent, guidés par leur lanterne-mémoire. Ils continueront à s'interroger, comme Rachid Driss :

Je suis revenu, depuis vingt cinq ans, de mon exil du pays des autres.

Depuis ce retour bienheureux, je ne cesse de partir et de revenir comme les godets

20. Rachid Driss, *À l'aube, la lanterne*, Tunis, Société tunisienne de diffusion, 1981.

de la noria, en rotation permanente, me déplaçant dans le pays des autres, comme résident ou passager
Et je m'interroge lors de l'anniversaire du retour et lors de chaque retour,
Est-ce qu'on revient après notre départ
Et est-ce qu'on retourne après l'exil²¹...

Prenons la mesure de cette coexistence d'ici et d'ailleurs, dans la pensée exilique. Et pourtant, le monde change peut-être davantage pour l'exilé. « Leila malade en Irak, selon l'amour mythique de la poésie arabe, portera le *jeane* à Manhattan et défiera les hommes rustiques »²². L'image conclusion du livre de Rachid Driss *De Jakarta à Carthage*, illustre ce passage du local à l'aire monde.

21. Rachid Driss, *De Jakarta à Carthage*, *op. cit.*, p. 245.

22. *Ibid.*